



## Bouchain: quand 62 logements sociaux tiennent à rivaliser avec le parc privé

Bouchain, 3 998 habitants, fait partie de ces communes en manque de logements sociaux. Grâce aux 62 logements construits par Novalys, boulevard de la République, la capitale de l'Ostrevent sera bientôt retournée dans les clous de la loi.



Les 62 logements vont voir le jour en lieu et place de l'usine Multibox, avenue de la République à Bouchain.  
PHOTO THIERRY TONNEAUX - VDNPQR

Les plus anciens ont sans doute connu **l'usine Béthune, une fabrique de conserves. Lui a succédé la société Multi Box, fermée en 2013.** Un site industriel à deux pas du centre-ville. Ça faisait quelque temps que la société Novalys lorgnait sur ce terrain, à deux pas aussi de la gendarmerie . « *Une opportunité foncière* », comme le dit Benjamin Tant, directeur du développement et associé de cette société basée à côté d'Amiens. Novalys a au final jeté son dévolu sur ce terrain pour **y construire 62 logements sociaux : 19 T2, 27 T3, 15 T4 et 1 T5** , le tout « *avec la labellisation haute qualité environnementale* ». **Novalys construit et revend ensuite à Clésence, un bailleur filiale d'Action logement qui va gérer les trois bâtiments** (un en R+1 avec combles mansardés et deux en R+2 avec toiture-terrasse) d'une résidence qui n'a rien à envier à celles du parc privé.

Une livraison au premier trimestre 2023

Le chantier a commencé par une phase de dépollution et de désamiantage mais aussi des fouilles archéologiques. Le promoteur a dû attendre le rapport de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles)

[Visualiser l'article](#)

avant de poursuivre le projet et de terrasser. Le projet est désormais bien lancé **pour une livraison au premier trimestre 2023 s'il n'y a pas d'aléas de chantier** .

Le projet qui fait le bonheur du maire, en délicatesse avec la loi SRU , ne fait pas celui de la plus proche voisine qui se plaint de nuisances actuellement en raison du chantier et demain avec le vis-à-vis. Benjamin Tant sait que c'est parfois compliqué avec les riverains surtout quand une maison jouxte un bâtiment détruit. Novalys a donc travaillé « *dans les règles de l'art. On respecte les normes et le PLU et pour se prémunir, nous avons exercé un référé préventif avec les plus proches voisins* ». **Le permis de construire n'a pas été contesté et a été purgé de tout recours** . « *Si ça n'était pas une résidence, ça serait une friche* », témoigne le promoteur. Le maire abonde dans son sens : « *avant, l'entreprise polluait le sol et l'environnement au niveau visuel. Ces logements seront de qualité et s'intégreront dans l'environnement esthétique* ». Le maire espère que le bailleur privilégiera des locataires « *de l'Ostrevent et des gens qui travaillent* ».